

NOTES D'ENQUETE

CHEVREUSE (78) 25.12.1980

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » auparavant.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 25 décembre 1980 au soir, à Chevreuse, trois personnes d'une même famille observent dans le ciel plusieurs points lumineux accompagnés de traînées se déplaçant du Sud vers le Nord. L'observation dure environ 15 secondes.

Contactée, la gendarmerie se rendra sur place pour interroger les témoins et prendre des photographies.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation est très précise, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas. La carte et les photographies fournies par la gendarmerie permettent de retrouver les lieux sur Google Maps.

L'observation a eu lieu au domicile de T1 et T2, à Chevreuse, en bordure de la départementale 58. Le lieu d'observation est situé à la sortie de la ville, en direction de Dampierre (Figure 1).



Figure 1 : Google Maps – reconstitution du lieu d'observation

Bien qu'aucune Street View sur Google Maps ne soit prise du côté de la route où a lieu l'observation, il est possible de retrouver les éléments visibles sur les photographies prises par la gendarmerie : le portail où a eu lieu l'observation (ici marquée d'une croix rouge), le panneau indiquant la sortie de la commune de Chevreuse, ainsi que le grand sapin visible du côté gauche de la route.

La description du PAN est en revanche plus sommaire. Seulement deux des trois témoins ont été entendus. Le PAN est décrit comme étant constitué de plusieurs points lumineux accompagnés de traînées, se déplaçant du Sud vers le Nord.

L'heure d'observation est peu précise. Quand T1 contacte la gendarmerie, il fait part d'une observation « entre 22 h 30 et 22 h 45 environ ». Lors de son audition par la gendarmerie, il déclare que l'observation a eu lieu « après 22 heures 00 ». T2 quant à lui ne mentionne aucun horaire particulier.

L'observation est courte, d'environ 15 secondes. Elle a sans doute été limitée par l'environnement immédiat des témoins, de nombreux arbres étant visibles sur les photographies de gendarmerie. Le déplacement apparent du PAN est relativement lent, car il est comparé à celui « d'un gros avion de transport ».

Le PAN est visible en direction de Dampierre, c'est-à-dire vers l'Ouest. Il se déplace du Sud vers le Nord, ce qui est parfaitement cohérent avec le sens de déplacement de la gauche vers la droite indiqué sur les photographies de gendarmerie (Figure 2).

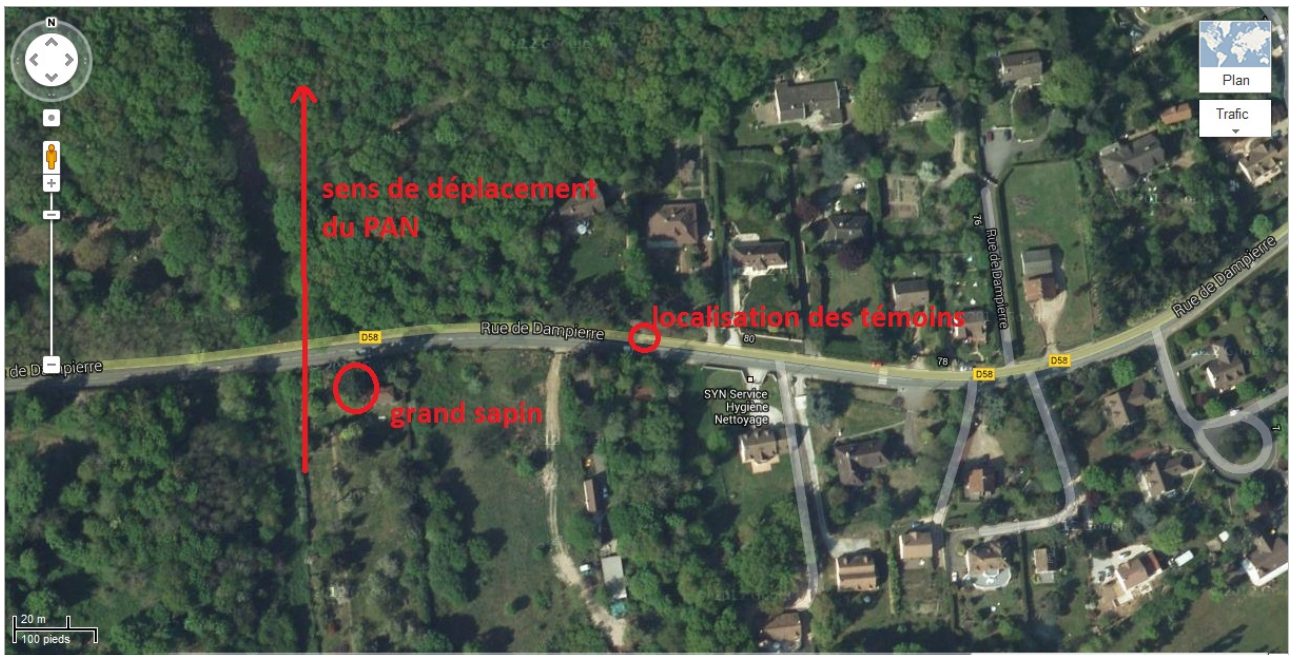


Figure 2 : Google Maps – reconstitution des lieux d'observation et de la trajectoire du PAN

La hauteur angulaire du PAN n'est pas précisée par les témoins. On peut néanmoins estimer que cette hauteur angulaire était moyenne : d'après les photographies, elle est un peu supérieure à la hauteur du grand sapin situé à une centaine de mètres des témoins.

Au niveau de la météo, T1 indique que « *au moment des faits le ciel était dégagé* ». Ces données sont confirmées par la station météorologique de Villacoublay – Vélizy, distante de 14 km, indiquant qu'en soirée du 25 décembre 1980, les nuages devenaient de moins en moins épais à 19h00. Il est donc très probable que le ciel était bien dégagé après 22h00 (Figure 3).

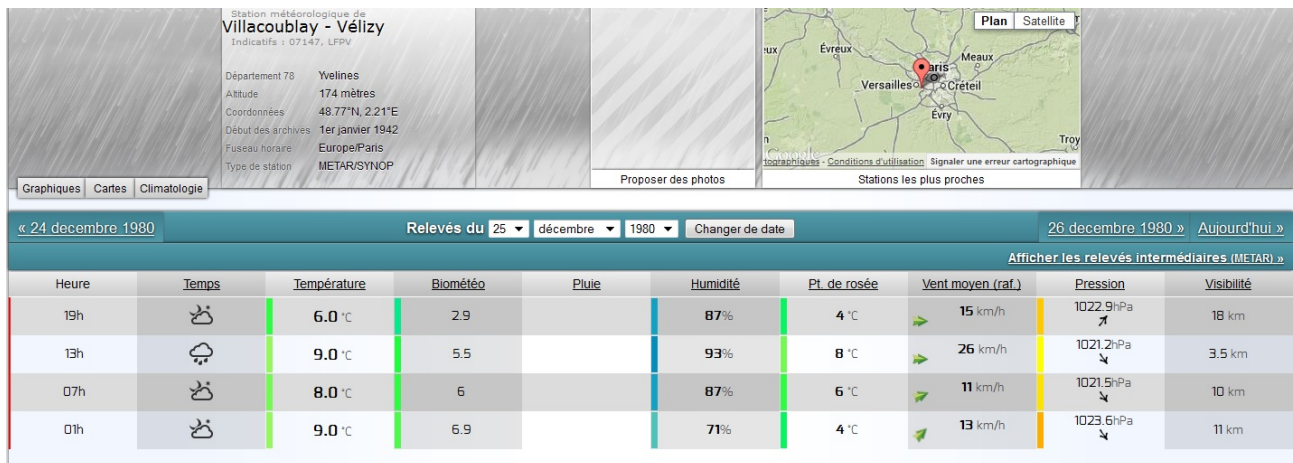


Figure 3 : Infoclimat – relevés météo de la station de Villacoublay - Vélizy

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation d'une rentrée atmosphérique.

Le fait que le PAN soit constitué de points lumineux en déplacement accompagnés de traînées est en effet caractéristique d'une rentrée atmosphérique, qu'elle soit naturelle (bolide) ou artificielle (retombée de satellite).

La courte durée d'observation du PAN (environ 15 secondes) est plutôt en faveur de la piste d'une

rentrée naturelle. Il est cependant à rappeler que l'environnement immédiat des témoins, présente de nombreux obstacles pouvant gêner l'observation.

La vitesse apparente du PAN, comparée à celle d'un avion de transport, est plutôt en faveur de la piste d'une rentrée artificielle. De même, le fait que le PAN soit constitué de plusieurs points lumineux se déplaçant ensemble est en faveur d'une telle piste.

Or, l'observation du PAN de Chevreuse s'inscrit dans une observation ufologique de masse à l'échelle européenne, à savoir la rentrée atmosphérique de l'étage de fusée ayant mis sur orbite le satellite soviétique Cosmos 749 (abrégé en « Cosmos 749 rocket »). Cette rentrée atmosphérique artificielle, observée depuis le Maroc, le Portugal, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et bien évidemment la France est restée célèbre sous l'appellation d' « OVNI de Noël ».

On peut retrouver de nombreuses informations et articles de presse de l'époque sur internet. En voici deux exemples : <http://emjo.free.fr/1980/> et <http://www.ianridpath.com/ufo/Cosmos%20749%20JBAA.pdf>

Les reconstitutions de trajectoire de cette rentrée montrent une parfaite cohérence avec l'observation de Chevreuse : depuis la localisation des témoins, la rentrée était visible à l'Ouest, avec une trajectoire du Sud vers le Nord (Figure 4).

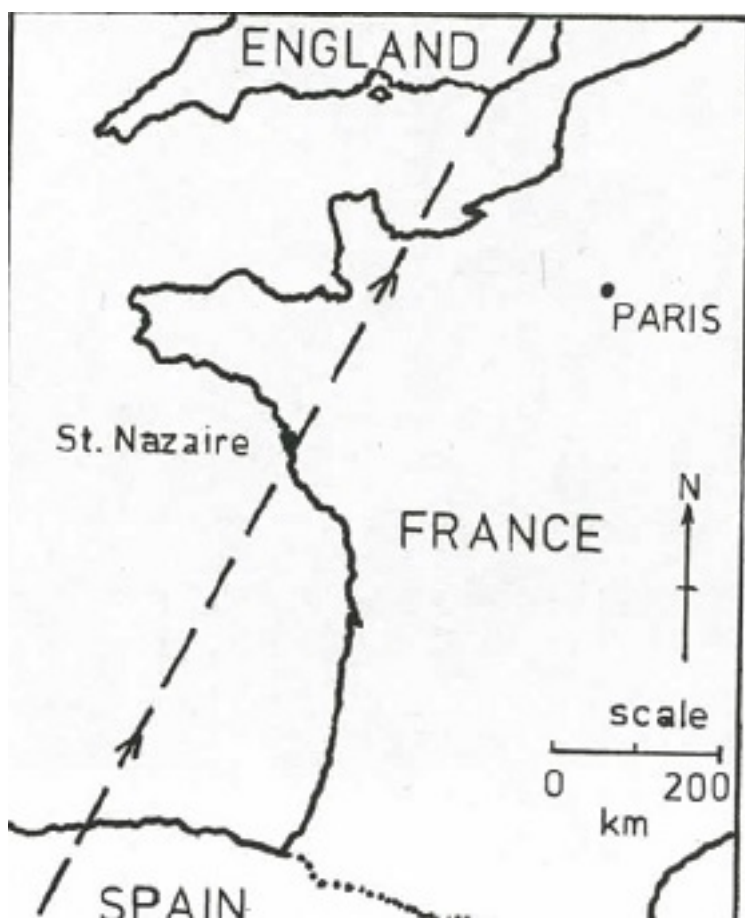


Figure 4 : Calsky – reconstitution de la trajectoire de Cosmos 749 rocket

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la rentrée de Cosmos 749 rocket est confirmée par la grande similarité de la description fournie par les témoins de Chevreuse (plusieurs points lumineux

colorés en mouvement, accompagnés de traînées lumineuses), mais également par la grande cohérence entre l'heure d'observation du PAN de Chevreuse (entre 22h00 et 22h45) et l'heure de la rentrée atmosphérique artificielle (vers 21h07 TU, soit 22h07 heure de Paris).

La parfaite cohérence entre la trajectoire vraie de la rentrée atmosphérique de Cosmos 749 rocket et la trajectoire et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est assez consistant (trois témoins, dont seulement deux sont interrogés), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur, trajectoire) avec une rentrée atmosphérique artificielle.

De plus, ce cas d'observation s'inscrit dans une observation de masse d'une rentrée atmosphérique artificielle (à savoir celle de Cosmos 749 rocket), ayant eu lieu dans le créneau horaire et sur la trajectoire indiqués.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (étonnement).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la rentrée atmosphérique de Cosmos 749 rocket.